

MÉDECINE ANTHROPOSOPHIQUE



Formation de base
interdisciplinaire

NOUVEAU : visioconférences et présentiel

Pour les professions médicales,
pharmaceutiques et paramédicales

Formation organisée par :



Présentation

Cette formation de base en médecine anthroposophique est destinée aux professionnels de santé suivants : médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens et infirmières (autres professions paramédicales sur demande).

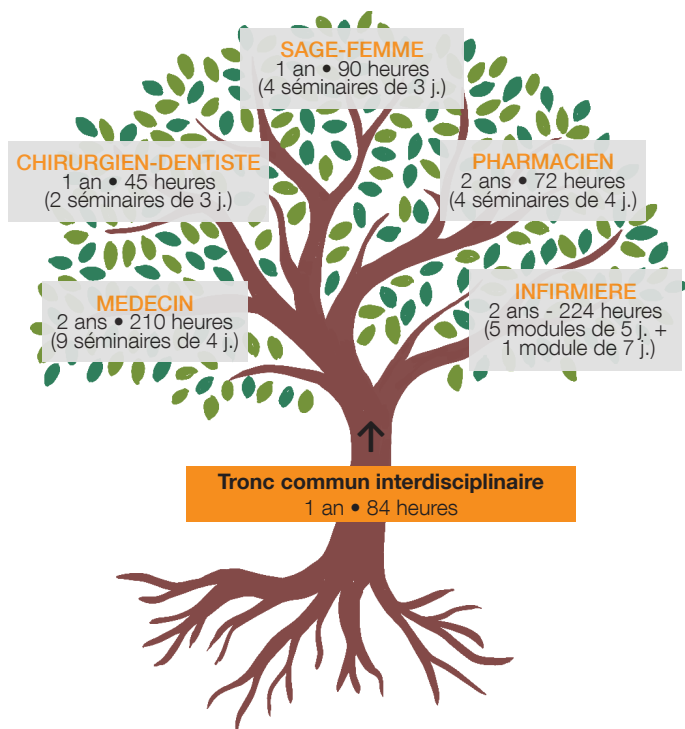
Elle a pour but de transmettre les concepts et méthodes de base de la médecine anthroposophique, communs aux disciplines médicales et paramédicales, et, dans ce contexte, de favoriser les échanges et le travail interdisciplinaires.

La première partie de la formation consiste en un tronc commun à toutes les professions médicales et paramédicales. Se déroulant sur une demi-année, elle est destinée à donner les bases de la méthode médicale anthroposophique.

Les professionnels intéressés peuvent ensuite suivre une formation spécifique par discipline, orientée vers la pratique professionnelle correspondante.

L'ensemble constitue une formation intégrée, faisant appel à l'interactivité et à l'activité individuelle des participants, pendant et entre les séminaires de formation, de manière à faciliter une mise en pratique des contenus aussi rapide que possible. Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long de sa formation, au sein de petits groupes de travail (visioconférence ou présentiel), y compris au cours des formations spécifiques qui suivront l'année de tronc commun.

Pour les médecins, la formation complète suit les nouvelles recommandations internationales (International Core Curriculum*) de la Section Médicale de l'Université libre de science de l'esprit, Dornach, Suisse, approuvées par la Fédération internationale des associations médicales anthroposophiques (IVAA).



* https://medsektion-goetheanum.org/fileadmin/user_upload/pdf/Physicians_International_Core_Curriculum_Sep_2018.pdf

Année de tronc commun 2022 (84 heures)

Tronc commun - Séminaire 1 - Visioconférence



Dates : Du jeudi 3 au samedi 5 février 2022

Durée : 14 heures

Objectif : Comprendre le principe de polarité et discerner les trois systèmes présents dans le corps humain (neurosensoriel, rythmique et métabolique), en lien avec la tripartition des règnes minéral et végétal.

Jeudi 3 février	Vendredi 4 février	Samedi 5 février
19h30 Présentations des participants et des intervenants	08h30 Eurythmie thérapeutique	
20h00 Présentation de la médecine anthroposophique	09h00 De la polarité à la tripartition	09h00 La tripartition humaine
20h30 Echanges	10h00 Echanges en groupes puis restitution en plenum	
20h45 Présentation de l'eurythmie thérapeutique	10h30 Pause	
21h30 Fin	11h00 Sal-Sulfur-Mercurius	11h00 Pathologie-thérapeutique
	12h00 Echanges en groupes puis restitution en plenum	
	12h30 Déjeuner	12h30 Eurythmie thérapeutique
	14h30 La tripartition de la plante	13h00 Fin
	15h30 Echanges en groupes puis restitution en plenum	
	16h00 Pause	
	16h30 Embryologie	
	17h30 Echanges en groupes puis restitution en plenum	
	18h00 Eurythmie thérapeutique	
	18h30 Fin	

**+ TUTORAT individuel
en petits groupes :
6 heures (à programmer)**

Le tutorat permet aux participants d'approfondir en petit groupe les sujets abordés lors des séminaires.

Pour la formation spécifique aux médecins, il facilite et accélère le passage à la pratique de la médecine anthroposophique et permet d'accéder à la certification. Il est assuré par des formateurs expérimentés dans leur domaine.

Tronc commun - Séminaire 2 - Visioconférence



Dates : Du jeudi 7 au samedi 9 avril 2022

Durée : 14 heures (+ 6 heures de tutorat à programmer)

Objectif : Appréhender les quatre éléments dans la nature, discerner les quatre plans d'organisation de l'être humain (organisations physique, de vie, de sensibilité et du « Je ») en lien avec les quatre organes cardinaux, et les articuler avec la tripartition de l'être humain.

Jeudi 7 avril	Vendredi 8 avril		Samedi 9 avril
19h30 Restitution du travail des groupes	08h30 Eurythmie thérapeutique		
21h00 Eurythmie thérapeutique	09h00 Les quatre éléments dans la nature	09h00 Tri & Quadri/partition en interaction	
21h30 Fin	10h00 Echanges en groupes puis restitution en plenum		
	10h30 Pause		
	11h00 Les quatre tempéraments	11h00 Pathologie-thérapeutique	
	12h00 Echanges en groupes puis restitution en plenum		
	12h30 Déjeuner	12h30 Eurythmie thérapeutique	
	14h30 La quadripartition humaine	13h00 Fin	
	15h30 Echanges en groupes puis restitution en plenum		
	16h00 Pause		
	16h30 Les quatre organes cardinaux		
	17h30 Echanges en groupes puis restitution en plenum		
	18h00 Eurythmie thérapeutique		
	18h30 Fin		

**+ TUTORAT individuel
en petits groupes :
6 heures (à programmer)**

Le tutorat permet aux participants d'approfondir en petit groupe les sujets abordés lors des séminaires.

Pour la formation spécifique aux médecins, il facilite et accélère le passage à la pratique de la médecine anthroposophique et permet d'accéder à la certification. Il est assuré par des formateurs expérimentés dans leur domaine.

Tronc commun - Séminaire 3 - Présentiel



Dates : Du lundi 4 au samedi 9 juillet 2022

Durée : 44 heures

Lieu : Ferme de Courcimont

Objectif : Appréhender les qualités propres des sept métaux principaux utilisés en thérapeutique, en lien avec les sept qualités planétaires ; connaître les principaux processus pharmaceutiques anthroposophiques.

Lundi 4 juillet	Mardi 5 juillet	Mercredi 6 juillet	Jeudi 7 juillet	Vendredi 8 juillet	Samedi 9 juillet
	07h30 Petit déjeuner				
	08h30 Les métaux Observations (groupes) Restitution (plenum)	08h30 Argent - Plomb	08h30 Or	08h30 Les sept Planètes	08h30 Le Douze
	09h30 Les métaux La « métallité »				
	10h15 Pause	10h00 Pause			
	10h45 Etude 3, 4, 7, 12	10h30 Groupes de travail Argent - Plomb	10h30 Groupes de travail Or	10h30 Biographie 1	10h30 Présentation des professions
	11h45 Groupes de travail 3, 4, 7, 12	11h30 Processus des miroirs métalliques	11h30 Processus des métaux végétabilisés	11h30 Groupes de travail Biographie	11h30 Présentation des professions
	12h30 Déjeuner				
	14h30 Promenade				14h30 FAQ Plenum de synthèse
	15h00 Cuivre-Fer	15h00 Mercure - Etain	15h00 Travail personnel	15h00 Biographie 2	
	16h30 Pause		16h00 Pause		16h00 Fin
17h00 Plenum et restitution du travail des groupes	17h00 Groupes de travail Cuivre-Fer	17h00 Groupes de travail Mercure - Etain	16h30 Les sept familles de plantes	16h30 Les sept dyna- miques psychiques	
18h00 Eurythmie « sociale »	17h45 Eurythmie sur le thème du jour				
	19h00 Dîner				
20h30 Le Petit Prince	20h30 Présentation des professions	20h30 Présentation des professions	20h30 Libre	20h30 Présentation des professions	
22h00 Fin	21h30 Fin	21h30 Fin		21h30 Fin	

Tronc commun

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition de compétences

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le principe de polarité et discerner les trois systèmes présents dans le corps humain (neurosensoriel, rythmique et métabolique), en lien avec la tripartition des règnes minéral et végétal.
- Appréhender les quatre éléments dans la nature, discerner les quatre plan d'organisation de l'être humain (organisations physique, de vie, de sensibilité et du « Je ») en lien avec les quatre organes cardinaux, et les articuler avec la tripartition de l'être humain.
- Appréhender les qualités propres des sept métaux principaux utilisés en thérapeutique, en lien avec les sept qualités planétaires, connaître les principaux processus pharmaceutiques anthroposophiques.

ACCÈS

Cette formation dispensée par l'*IFEMA*, l'*DENTITES*, l'*AFERPA* et à la *Croisée des Chemins* s'adresse aux professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales.

PRÉREQUIS

Médecins, vétérinaires, sages-femmes diplômés, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmières, autres professions paramédicales (sur demande) et étudiants en fin de cursus dans ces disciplines.

Nombre de participants minimum : 45 , et maximum 90

Pour les personnes en situation de handicap ayant ces prérequis, merci de nous consulter.

MÉTHODES

Moyens pédagogiques et techniques mises en œuvre :

- Mise à disposition d'une salle de réunion équipée, pour le séminaire en présentiel
- Cours magistraux
- Ateliers pratiques interactifs
- Echanges en plenum
- Travail personnel
- Support avec présentation Powerpoint
- Emargement
- Enquête de satisfaction

Modalités de contrôle des connaissances :

- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

M. Jean-Georges BARTH, *docteur ès sciences pharmaceutiques*

Dr Alain BOURDOT, *médecin*

Dr Jean CHAZARENCO, *médecin*

Dr Olivier COUTRIS, *chirurgien-dentiste*

Mme Viviane DEMARAIS, *infirmière*

Dr Maurice DIEBOLT, *gynécologue-obstétricien*

M. Marc FOLLMER, *docteur en pharmacie*

Dr Alain FREBY, *médecin*

Dr Robert FRIEDERICH, *chirurgien-dentiste*

Dr François HIBOU, *médecin*

Mme Sophie MARTIN, *infirmière*

Mme Yolande MARX, *eurythmiste thérapeute*

Mme Karine SCHULZ, *sage-femme*

• INTERVENANTS •

Tronc commun

• LIEU DE FORMATION •

La Ferme de Courcimont (séminaire 3)

Venelle de Courcimont - Route de St Viâtre

41600 NOUAN LE FUZELIER

Tél. : 02 54 96 17 06

www.ferme-de-courcimont.com



Formations spécifiques

Formations spécifiques



• MEDECINS •

Format

9 séminaires de 4 jours sur 2 ans (210 heures)

Objectifs

- Etre capable d'élaborer un diagnostic fondé sur la perception et l'analyse des symptômes, de la constitution, ainsi que des éléments biographiques du patient, sur la base de la connaissance de la physiologie et de la physiopathologie du point de vue anthroposophique.
- Etre capable d'élaborer un diagnostic basé sur la perception et l'analyse des symptômes, de la constitution, ainsi que des éléments biographiques du patient.
- Etre capable de construire une démarche thérapeutique à partir du diagnostic et des besoins individuels du patient, sur la base de la connaissance des substances et processus issus de la nature et de leur mode d'action sous forme de médicament ou d'application externe, ainsi que des autres moyens thérapeutiques.

Thèmes

- Cardiovasculaire - HTA
- Génito-urinaire-endocrinologie
- Gastroentérologie - Hépatologie
- Pneumologie - ORL - Infectiologie
- Rhumatologie
- Neurologie-ophtalmologie
- Pédiatrie dermatologie
- Psychiatrie
- Cancérologie et immunologie + soins externes
- Activités artistiques

Renseignements sur : <https://www.ifema.fr/>



• CHIRURGIENS-DENTISTES •

Format

2 séminaires de 2 ¹/₂ jours sur 1 an (45 heures)

Objectifs

Fonder une médecine dentaire (soins conservateurs, endodontie, orthodontie, parodontie) sur des concepts fondamentaux dans les domaines suivants : embryologie, anatomie, physiologie, complétés par : géologie, botanique et anatomie comparée.

Thèmes

- Évolution, phylogenèse : origine des mâchoires et de la bouche humaine
- Développement de l'enfant
- Typologie bucco-dentaire et dysmorphoses
- Orthopédie fonctionnelle
- Connaissance des substances (silice, calcaire, magnésium, fluor, métaux, etc.)
- Parodontologie
- Implantologie

Renseignements sur : <https://i-dentites.fr/site/>

Formations spécifiques

• SAGES-FEMMES •

Format

4 modules de 3 jours sur 1 an (90 heures)

Objectifs

A la suite de la formation, la sage-femme sera capable de :

- Adapter et préciser les concepts de base de l'anthropologie anthroposophique de l'homme et de la nature pour une connaissance élargie de la physiologie de la grossesse et du post partum.
- Connaitre l'usage de principaux traitements indiqués dans l'accompagnement de la femme enceinte, de la jeune mère allaitante et du nouveau-né : les médicaments, les différentes formes galéniques, les soins externes-bains, cataplasmes, enveloppements et effleurages rythmiques.

Thèmes

- La grossesse
- La naissance et le nouveau-né
- Le post partum, l'allaitement et le développement de l'enfant pendant la 1ère année
- Prévention - Comment grâce à l'anamnèse, l'observation, et la perception de la patiente selon la médecine anthroposophique, agir pour le maintien de la physiologie

Renseignements : sur demande : karineschulz@orange.fr ou contact@ifema.fr



AFERPA

• PHARMACIENS •

Format

4 séminaires de 4 jours répartis sur 2 ans (72 heures)

Objectifs

- Connaissance des règnes de la nature et de leur potentiel thérapeutique
- Connaissance des souches et des complexes de la pharmacie anthroposophique
- Formation aux méthodes de préparation particulières de la pharmacie anthroposophique

Thèmes

- Concepts de base
- Origine et préparation des souches minérales, végétales et animales
- Rythmes et processus caloriques
- Dilution et dynamisation
- Méthodes particulières de préparation
- Métaux et métaux végétabilisés
- Préparation de médicaments complexes
- Composition et préparation de remèdes types
- Préparations à partir du gui (*Viscum album*)
- Formes galéniques et voies d'administration
- Pharmacopées nationales, européennes et anthroposophiques

Renseignements sur : www.aferpa.fr

Formations spécifiques



• INFIRMIERES •

Format

5 modules de 5 jours, 1 module de 7 jours sur 2 ans (224 heures)

Objectifs

A l'issue de la formation les infirmières et les aides-soignantes seront capables de réaliser des soins de chaleur en prenant en compte les diagnostics des éléments constitutifs et des trois grands systèmes du corps humain.

Dans chaque module alterneront l'apprentissage des enveloppements, des effleurages rythmiques, des bains avec une approche phénoménologique des plantes et des substances de soin.

Thèmes

- Module de base en Soins de chaleur
- Les 4 dimensions de l'Homme et les Soins de chaleur
- Le Système rythmique et les Soins de chaleur
- Le Système métabolique et les Soins de chaleur
- Le Système neurosensoriel et les Soins de chaleur
- Les Sept processus planétaires et les Soins de chaleur
- Mise en situation

Renseignements sur : <https://formation.soins-la-croisee-des-chemins.fr/les-formations>

Bulletin d'inscription - Année tronc commun 2022

Nom Prénom
Profession
Adresse
Téléphone (obligatoire).....
E-mail (obligatoire)

INSCRIPTION / HEBERGEMENT / REPAS
(entourer les tarifs correspondant à votre choix) :

	Séminaire		
	1 - visio.	2 - visio.	3 - prés.
Frais inscription, profession médicale et pharmaceutique	250 €*.	250 €*.	500 €.
Frais inscription, profession paramédicale	200 €*.	200 €*.	400 €.

TOTAL €

+

Restauration sans hébergement**	-	-	380 €
Hébergement en pension complète***			
- chambre individuelle, douche individuelle	-	-	567 €
- chambre individuelle, douche commune	-	-	555 €
- chambre couple (tarif par personne)	-	-	520 €

Règlement en 3 chèques encaissés au début de chaque séminaire

- * Ce tarif comprend le séminaire et les 3 x 2 heures de séances de tutorat, en visioconférence
** Comprend les repas, pauses et location de salles pour la durée du séminaire. Obligatoire si vous ne prenez pas l'hébergement
*** Comprend l'hébergement et tous les repas, pauses, location de salles pour la durée du séminaire

A préciser impérativement si chambre couple, avec :

Type repas Menus traditionnels Menus végétariens avec poisson
 Menus végétariens sans viande, ni poisson

Intolérances :

DEPLACEMENT

(à préciser pour une éventuelle organisation de covoiturage)

Voiture Train Autres :

PRISE EN CHARGE

Une prise en charge partielle ou totale des frais d'inscription est possible dans certaines conditions.

Renseignements :

- o Etudiant et interne en médecine, médecin installé depuis moins de 3 ans : contact@lamaro.fr
- o Médecin libéral : contact@fafpm.org
- o Autres professions libérales : www.fifpl.fr

Une prise en charge individuelle va être demandée : oui non

- Vous exercez à titre libéral ou financez vous-même la formation
 Vous êtes salarié et votre employeur prend en charge la formation

Selon le cas, un contrat ou convention de formation vous sera adressé pour signature.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 31/01/2022 avec votre règlement par chèques à l'ordre de l'IFEMA à : IFEMA - Secrétariat - BP 62102 - 68059 MULHOUSE CEDEX 2

Conformément à la législation, vous pouvez accéder aux informations que vous nous avez communiquées et les modifier sur simple demande à : contact@ifema.fr

Conditions générales

CHAMP D'APPLICATION

Toute demande d'inscription à une formation de l'IFEMA implique l'acceptation des présentes conditions générales.

TARIFS - FACTURATION - RÈGLEMENT

Les tarifs sont indiqués TTC sur le bulletin d'inscription.

Les journées de formation isolées sont réglables en un seul chèque, encaissé le jour de la formation.

Les formations sur trois ans sont réglables pour l'année universitaire (septembre à juillet) et éventuellement réglables en plusieurs chèques signés et datés de la date de la demande d'inscription.

Les modalités sont précisées sur le bulletin d'inscription. En cas de chèque unique, celui-ci est encaissé à la date du premier jour de formation. Les chèques multiples sont encaissés à plusieurs dates échelonnées sur la période de formation indiquées sur le bulletin d'inscription ; le premier chèque est encaissé le jour de la première journée de formation.

Les séminaires sont réglables en un seul chèque, encaissé le jour de la première journée.

En cas d'inscription dans le cadre de la Formation professionnelle continue, un Contrat de formation ou une Convention de formation doit être signée entre le participant ou son employeur et l'IFEMA. Les modalités de règlement sont précisées dans les termes du document contractuel et prévalent sur toute autre disposition.

Chaque chèque donne lieu à l'établissement d'une facture acquittée émise le jour de l'encaissement du chèque.

INSCRIPTION

Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement ou de la signature d'un contrat de formation sont acceptées. Les chèques post-datés ne sont pas acceptés.

En fonction du type de formation, l'IFEMA peut exiger un justificatif de qualification professionnelle et refuser l'inscription en l'absence de justification satisfaisante.

En cas d'inscription dans le cadre de la Formation professionnelle continue, l'inscription est considérée comme valide à la date de signature de la Convention de formation, ou pour les indépendants à l'issue du délai légal de dix jours à partir de la signature du Contrat de formation.

La date limite d'inscription est indiquée sur le bulletin d'inscription. Passée cette date, l'acceptation de l'inscription est à la discrétion de l'IFEMA.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

L'annulation doit parvenir dans les délais à l'IFEMA par courrier postal simple, cachet de la poste faisant foi, ou par email. L'annulation est considérée comme définitive une fois que l'IFEMA a accusé réception de l'envoi et confirmé l'annulation par courrier ou email en retour.

En raison des conditions posées par les établissements qui nous reçoivent, les conditions d'annulation varient selon la formation. Se référer au bulletin d'inscription. En cas d'inscription dans le cadre de la Formation professionnelle continue, les modalités d'annulation et de remboursement sont précisées dans les termes du document contractuel et prévalent sur toute autre disposition.

L'IFEMA peut annuler une formation avant son début si les conditions de sa réalisation ne sont pas réunies. Le participant sera prévenu au plus tard 15 jours avant la date prévue de début de la formation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formation et documents pédagogiques éventuellement remis aux participants, ainsi que les enregistrements éventuellement autorisés des formations sont destinés à l'usage personnel du participant et restent propriété intellectuelle de l'IFEMA. Ils ne peuvent être utilisés que dans le cadre des formations de l'IFEMA. Les participants ne sont pas autorisés à les diffuser ni à les transmettre sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, en l'absence d'une autorisation écrite de l'IFEMA.

RESPONSABILITÉ

L'IFEMA et ses intervenants déclinent toute responsabilité envers les conséquences de prescriptions et actes médicaux effectués par les participants aux formations.

PROTECTION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des données qui le concernent.

L'IFEMA s'engage à traiter comme confidentiel tout document ou toute information personnelle concernant le participant, à n'en faire usage que dans le cadre des formations de l'IFEMA et à ne les communiquer à quiconque y compris à d'autres participants aux mêmes formations qu'avec l'accord écrit du participant.

Pour toute demande relative à ses données, le participant peut écrire à contact@ifema.fr

Le participant est libre de saisir l'autorité administrative compétente s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés.

DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse est la seule compétente pour régler le litige.

La médecine anthroposophique

L'approche anthroposophique de la médecine s'inscrit dans une démarche intégrative en accord avec les données scientifiques actuelles de la médecine pour y intégrer les dimensions vitale, psychique et individuelle de l'être humain, en lien avec son environnement social et naturel.

L'art médical qui en découle est basé sur une physiologie qui prend en compte la nature propre de l'être humain, une méthode diagnostique qui s'appuie sur une sémiologie spécifique et comprend la maladie comme un déséquilibre de l'interaction des différents niveaux fonctionnels de l'organisme et une thérapeutique fondée sur la correspondance du diagnostic avec les substances et processus de la nature.

La médecine anthroposophique se caractérise par une approche du patient dans son individualité qualitative, et par des objectifs thérapeutiques orientés vers l'équilibre des forces propres de l'organisme et le renforcement ou le recouvrement de l'autonomie et de la compétence du patient.

La multidisciplinarité est une caractéristique de la thérapeutique anthroposophique. Toutes les professions médicales et paramédicales peuvent contribuer à l'accompagnement du patient.

L'IFEMA est un prestataire de formation enregistré sous le numéro 44 68 02712 68.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

IFEMA - Secrétariat
BP 62102 - 68059 MULHOUSE CEDEX 2
03 67 26 03 97
contact@ifema.fr www.ifema.fr